



Finances
18 400 000€
supplémentaires
pour investir





Finances

Au budget supplémentaire, plus d'investissements et moins de recours à l'emprunt

« Chaque année, la réunion du Conseil départemental du mois de juin voit l'approbation des comptes de l'année précédente et l'affectation de leurs résultats au budget de l'année en cours. Ces opérations permettent l'élaboration d'un budget supplémentaire en milieu d'année, de nature à ajuster le budget aux besoins réels du Département ; notamment en matière de recours à l'emprunt, ou encore de programmation d'opérations supplémentaires en matière d'investissement. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

Patrick RICOU,
vice-Président chargé des finances

■ Les résultats

+ 49 500 000€

l'excédent total de l'exercice 2024
dont 41 300 000€ au titre du fonctionnement
dont 8 200 000€ au titre des investissements

■ L'affectation au budget 2025

+ 12 000 000€

en fonctionnement

■ Nouveaux records

L'année 2024 a en outre été marquée par un nouveau record en matière d'investissement puisque le Département a engagé plus de 75 000 000€ de travaux ; le précédent datait de l'année 2023 avec plus de 60 000 000€.

Une partie non négligeable de cet investissement record - 16 750 000€ - prend la forme de subventions d'équipement versées aux Collectivités du territoire afin qu'elles puissent réaliser leurs projets. C'est également un niveau record, la moyenne au cours des dix dernières années étant plutôt de l'ordre de 13 000 000€.

+ 37 500 000€

en investissement

permettant de couvrir les restes à réaliser de l'an passé, de diminuer le montant du recours à l'emprunt et de financer les nouvelles demandes 2025

■ Le désendettement

- Le budget supplémentaire de ce mois de juin permet de diminuer le recours à l'emprunt de plus de 19 000 000€. Pour rappel, un emprunt d'un montant de 34 300 000€ avait été envisagé lors du vote du budget ; il ne sera donc que de 15 000 000€ cette année, à mettre en perspective avec le montant remboursé par le Département : 18 500 000€. L'année 2025 sera donc une nouvelle fois marquée par le désendettement du Département, à hauteur d'environ 3 000 000€.

18 400 000€

sont affectés au budget supplémentaire au financement des nouveaux projets portés par le Département.





Logement Soutien accru à la rénovation des logements communaux

Le Département est à l'initiative, depuis 2021, d'un programme de soutien à la rénovation des logements communaux de notre territoire. On en compte environ 1500, pour certains vacants car nécessitant une modernisation conséquente. Par ailleurs, nombre des communes les plus rurales n'ont pas de bailleur social sur leur territoire. Les logements communaux sont ainsi la seule alternative pour accéder à un logement à loyer modéré.

■ Afin d'encourager le retour de ces logements sur le marché, l'Assemblée départementale décide ce mardi 24 juin de modifier les critères d'intervention du Département dans ce type de projet.

- pour les Communes de moins de 5 000 habitants
- le taux d'intervention est relevé à 50% du montant de l'opération (avec un plafond de subventionnement à 50 000€)
- le nombre d'opérations n'est plus limité à une seule opération par Commune par période de 5 ans, afin de répondre aux besoins importants en matière de logement dans les Hautes-Alpes.

■ Les travaux éligibles sont notamment :

- les mises aux normes électriques et sanitaires,
- la rénovation thermique avec l'isolation thermique des parois, plafonds et planchers, les changements de menuiserie,
- la rénovation énergétique avec le changement de chauffage qui privilégie les énergies renouvelables,
- les interventions sur les parties du bâtiment nécessaires à sa pérennité,
- la redistribution éventuelle intérieure des pièces.

Les nouvelles modalités du dispositif sont de nature à offrir un parc de logements rénovés, confortables et économiques pour les jeunes ménages et les familles, dans l'ensemble des vallées haut-alpines.



Agriculture Près de 500 000€ pour développer les filières

Près de 500 000€ sont alloués par le Département au développement des filières agricoles.

- dont 45 000€ pour le pastoralisme et l'acquisition d'équipements pour la saison d'estive
- dont 35 000€ en direction d'arboriculteurs pour le renouvellement du verger alpin et sa protection (filets paragrêle, systèmes d'aspersion anti-gel)
- ou encore 400 000€ pour aider les structures professionnelles à fonctionner (Chambre d'agriculture, Jeunes agriculteurs, ou encore l'Association interprofessionnelle du Bleu du Queyras et Champsaur Lait, qui œuvrent à la reconnaissance de la qualité des fromages haut-alpins).

Eau & assainissement 1 100 000€ pour les réseaux

Protection des périmètres de captage de sources, créations de stations d'épuration, travaux sur les réseaux d'adduction en eau potable ou d'assainissement... 1 100 000€ sont alloués à la qualité de l'eau dans les Hautes-Alpes. Plus de 30 projets sont concernés dans l'ensemble de nos vallées.





Commission permanente

Plus de 22 000 000€ utiles au quotidien

Cohésion sociale, patrimoine départemental, attractivité de notre territoire, soutien à la vie locale et développement de la proximité... la Commission permanente du Conseil départemental engage ce mardi 24 juin plus de 22 000 000€ qui ne manqueront pas d'être utiles au quotidien de chacun.



© Jean-Luc ARMAND

■ Cohésion sociale

775 000€

- dont, par exemple, 200 000€ en direction de l'OPH 05, qui porte le projet de création d'une résidence autonomie à Gap.
- dont, également, 320 000€ en direction de structures œuvrant dans le domaine de la petite enfance ou de l'enfance.

■ Patrimoine départemental

13 500 000€

- dont 10 000 000€ pour les travaux de modernisation de la RD 1091 (traitement des ponts de Roche noire ; secteur de Malaval ; galerie du grand Clôt et études complémentaires pour le tunnel des Ardoisières) ;
- dont 1 400 000€ pour prévenir les risques naturels (RD 902, sécurisation du secteur des crèches en direction du Queyras ; traitement du glissement de pissevache à Vars) ;
- dont 715 000€ alloués aux Communes qui portent des projets sur le réseau routier départemental dans la traversée de leur agglomération (Saint-Bonnet-en-Champsaur, Molines, Jarjays, Prunières).

■ Vie locale et proximité

360 000€

- dont 145 000€ en direction d'associations et initiatives culturelles ;
- dont 120 000€ pour aider les sportifs de haut niveau ; encourager l'accès à la pratique du sport de haut niveau ; développer l'accès au sport pour tous ; et soutenir l'organisation d'événements sportifs ;
- dont 180 000€ en direction de la politique de modernisation de l'habitat portée par le Département (rénovation énergétique et/ou adaptation au vieillissement).

■ Attractivité du territoire

7 000 000€

- dont les contrats de stations, le soutien à l'agriculture, les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (voir en page précédente).

■ Contrats de stations

Pour le développement des activités toutes saisons

1 500 000€ sont alloués aux stations de montagne, en ce mois de juin. Pour consolider l'offre en matière de ski, mais aussi assurer le développement des activités de pleine nature en toutes saisons.

- à Orcières pour la modernisation du Palais des sports
- au syndicat mixte des stations de montagne du Queyras pour les travaux du télésiège des Cassettes
- pour le développement du vélo avec la création d'itinéraires VTT à Risoul ou encore le Ludibike du Dévoluy
- pour la création du Bike-park quatre saisons d'Abriès-Ristolas

Notons encore que 600 000€ sont alloués à six Collectivités pour le développement de leurs projets (requalification du stade de football à Tallard, construction d'une salle de gymnastique à Veynes, réalisation de places de stationnement dans la haute vallée de la Séveraise, etc.).